Vos questions / nos réponses

Injection méthylphénidate

Par UCSDtlse Postée le 12/03/2024 13:21

> Bonjour, Je travaille au sein d'une structure médico sociale où l'on accompagne un usager de drogues. Il a 39 ans et cela fait de nombreuses années qu'il consomme de manière très problématique certains produits, principalement la cocaïne (souvent en IV). Un TDAH lui a été diagnostiqué et du méthyphénidate lui est donc prescrit depuis plusieurs mois. Il lui a été prescrit dans un premier temps du Quazym et du Concerta (dans quel ordre?), et il est passé à la Ritaline depuis 1 mois à libération prolongée. Il s'injecte ce produit et a dernièrement injecté en 48h le traitement qu'il avait pour une semaine. Il décrit un état qui lui plait de par ses effets semblables à la cocaïne, "sans les effets secondaires". Nous aurions souhaité l'informer au mieux des risques spécifiques liés à ce type de consommation. Une recherche approfondie sur le net nous a déjà donné quelques éléments sur le plan psychiatrique, à savoir un risque majeur d'aggravation des symptômes pour celles/ceux ayant déjà une pathologie, et l'apparition de symptômes psychotiques pour ceux n'ayant pas de pathologie repérée. Ces risques concerneraient environ 2 usagers sur 3. Nous aurions souhaité obtenir de plus amples informations: - auriez vous de la documentation au sujet de la consommation de méthylphénidate en IV ? - y a-t-il des risques spécifiques lié à à l'usage de ce type de molécule, qui plus est en IV ? - y a-t-il des interactions connues entre le méthylphénidate et d'autres produits ? Notamment la cocaïne - le fait que les comprimés qu'il injecte soient à libération prolongée a-t-il un impact sur les risques ? Et de quelle façon la prise en intraveineux change la libération prolongée? Merci d'avances pour votre aide.

Mise en ligne le 15/03/2024

Bonjour,

Nous saluons votre préoccupation concernant votre usager qui fait un mésusage de son traitement visant à stabiliser son TDAH.

Nous n'allons cependant pas pouvoir vous proposer de réponses médicales dans le cadre de cet espace et nous ne possédons pas de ressources adaptées qui pourraient vous amener des éléments d'éclairage sur cette situation particulière.

En termes de relais d'information, nous vous invitons à contacter le CEIP (Centre d'Évaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance et l'Addictovigilance) de Toulouse. Il s'agit du centre

d'addictovigilance de votre secteur géographique. Le CEIP comprend un réseau de professionnels du champ sanitaire qui ont notamment pour mission d'étudier et observer les usages et mésusages toutes les substances psychoactives à potentiel abus, y compris les médicaments et leurs conséquences sanitaires.

Nous pensons qu'ils pourront vous éclairer sur votre questionnement.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---